

# Informations Communales

05/2025

Diffusion à l'ensemble  
de la commune

Administration communale – Case postale 117 – 2882 St-Ursanne – 032 461 31 28



Perturbation de trafic

## Réfection des chemins ruraux

Les travaux d'assainissement des chemins ruraux sont planifiés comme suit

Chemin	Début	Fin
Seleute – Valbert	31.03.2025	30.04.2025
Seleute – Réservoir	02.04.2025	30.04.2025
Essertfallon – La Charmillote	05.05.2025	05.06.2025
Le Bambois – Chez la Jeanne	05.06.2025	02.07.2025
La Charmillote – Chez la Jeanne	06.06.2025	04.07.2025
Epiquerez – Le Bambois	07.07.2025	08.08.2025
Fin du Teck – Chez la Jeanne	10.07.2025	05.08.2025

Un planning détaillé de chaque secteur a été discuté et validé avec les riverains concernés, impliquant ponctuellement des fermetures totales au trafic routier. Les détails à ce sujet sont disponibles sur le site internet communal.

Nous remercions chacune et chacun de respecter la signalisation qui sera mise en place et pour sa compréhension.

Autorité communale

Saint-Ursanne, le 20 mars 2025

[closdudoubs.ch](http://closdudoubs.ch)

[administration@closdudoubs.ch](mailto:administration@closdudoubs.ch)

Page | 1/1

# Informations Communales

05/2025

Diffusion à l'ensemble  
de la commune

Administration communale – Case postale 117 – 2882 St-Ursanne – 032 461 31 28



Perturbation de trafic

## Réfection des chemins ruraux

Les travaux d'assainissement des chemins ruraux sont planifiés comme suit

Chemin	Début	Fin
Seleute – Valbert	31.03.2025	30.04.2025
Seleute – Réservoir	02.04.2025	30.04.2025
Essertfallon – La Charmillote	05.05.2025	05.06.2025
Le Bambois – Chez la Jeanne	05.06.2025	02.07.2025
La Charmillote – Chez la Jeanne	06.06.2025	04.07.2025
Epiquerez – Le Bambois	07.07.2025	08.08.2025
Fin du Teck – Chez la Jeanne	10.07.2025	05.08.2025

Un planning détaillé de chaque secteur a été discuté et validé avec les riverains concernés, impliquant ponctuellement des fermetures totales au trafic routier. Les détails à ce sujet sont disponibles sur le site internet communal.

Nous remercions chacune et chacun de respecter la signalisation qui sera mise en place et pour sa compréhension.

Autorité communale

Saint-Ursanne, le 20 mars 2025

[closdudoubs.ch](http://closdudoubs.ch)

[administration@closdudoubs.ch](mailto:administration@closdudoubs.ch)

Page | 1/1